



ORDRE DU JOUR

**SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY
TENUE LE 20 MARS 2023 À 19 H
AU PAVILLON DE L'ÎLE SITUÉ AU
480, BOULEVARD D'YOUVILLE**

RETOUR SUR LES QUESTIONS D'INTÉRÊTS PUBLIC

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1. Adoption de l'ordre du jour

2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2023

2.2. Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels du 18 janvier 2023

2.3. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du comité consultatif d'urbanisme du 14 février 2023

2.4. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du comité de démolition du 30 janvier 2023

3. AVIS DE MOTION

3.1. Modification du règlement général G-068-22 établissant la tarification pour l'utilisation des biens, des services et des activités de la Ville pour l'année 2023 visant à instaurer une période de gratuité pour les demandes discrétionnaires concernant l'ajout de logement supplémentaire distinct dans une habitation unifamiliale, à modifier la tarification pour la coupe de bordure de rue et à ajouter le service de vidange systématique des installations septiques

3.2. Règlement d'emprunt d'un montant de 154 000 \$ visant l'acquisition de matériel pour le Service de sécurité incendie, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, sur 10 ans

3.3. Modification du règlement de zonage visant à créer la zone H-627 à même la zone H-619 afin de permettre l'habitation bi et trifamiliale dans le secteur de la rue Reid

3.4. Modification du règlement de zonage visant à créer la zone C-233 à même la zone C-221 et modification de certains critères de la zone H-337 dans le secteur du TOD

- 3.5. Modification du plan d'urbanisme visant à modifier certains critères dans le secteur du TOD
- 3.6. Modification du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale visant à ajouter la zone C-233 dans les zones d'application dans l'aire TOD
- 3.7. Modification du règlement de construction visant diverses dispositions relatives à la prévention incendie
- 3.8. Règlement d'emprunt d'un montant de 6 000 000 \$ visant des travaux de séparation des réseaux d'égout de la rue Gendron et une partie du boulevard Deguire sur l'ensemble du territoire, dans un bassin de taxation et dans la zone desservie par le réseau d'aqueduc, à la valeur, sur 20 ans (PTI 2023-2024-2025, GEN22-022)

4. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 4.1. Dépôt de certificats quant à la procédure d'enregistrement pour les règlements d'emprunt E-2182-23 et E-2183-23
- 4.2. Modification du règlement général G-062-22 sur la gestion contractuelle visant l'amélioration du processus de déclaration d'intérêts des employés et dirigeants municipaux ainsi que la déclaration des membres et du comité de sélection, final
- 4.3. S. O.
- 4.4. Règlement d'emprunt d'un montant de 1 800 000 \$ visant l'acquisition de véhicules pour la Direction des travaux publics et pour le Service de sécurité incendie pour l'année 2023, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, pour un montant de 387 000 \$ sur 5 ans et 1 413 000 \$ sur 10 ans, final (TPH23-044/TPH23-045)
- 4.5. Règlement d'emprunt d'un montant de 1 500 000 \$ visant l'acquisition et l'implantation d'un système de gestion des ressources humaines et de paie, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, sur 10 ans, final (PTI 2023-2025, F23-027)
- 4.6. Modification du règlement d'emprunt E-2180-22 d'un montant de 3 300 000 \$ visant des travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable et d'égout sur différentes sections de rues à travers la ville dans le cadre de la TECQ, afin d'ajouter des travaux d'inspection télévisée des conduites d'égout à travers la ville aux objets et au devis estimatif, final
- 4.7. Modification du règlement d'emprunt E-2145-21 d'un montant de 9 372 000 \$ pour les travaux de réaménagement du boulevard Saint-Francis, entre la rue des Tulipes et le boulevard Salaberry Nord visant l'ajout d'une clause de paiement au comptant, final
- 4.8. Modification du règlement d'emprunt E-2146-21 d'un montant de 1 160 000 \$ pour les travaux de réaménagement de la rue Jeffries entre le boulevard Saint-Francis et la rue Cortland, visant l'ajout d'une clause de paiement au comptant, final

- 4.9. Modification du règlement de zonage Z-3001 visant à créer la zone H-627 à même la zone H-619 afin de permettre l'habitation bi et trifamiliale dans le secteur de la rue Reid, premier projet
- 4.10. Modification du règlement de zonage visant à créer la zone C-233 à même la zone C-221 et modification de certains critères de la zone H-337 dans le secteur du TOD, premier projet
- 4.11. Modification du plan d'urbanisme visant à modifier certains critères dans le secteur du TOD, projet
- 4.12. Modification du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale visant à ajouter la zone C-233 dans les zones d'application dans l'aire TOD, projet
- 4.13. Modification du règlement de construction Z-3300 visant diverses dispositions relatives à la prévention incendie, projet
- 4.14. Modification du règlement de zonage visant à permettre l'usage « 5512 Vente au détail de véhicules à moteur usagés seulement » à l'intérieur de la zone C-113, second projet
- 4.15. S. O.
- 4.16. S. O.

PÉRIODE DE QUESTIONS

5. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

- 5.1. Approbation de la liste des mouvements de personnel et des départs à la retraite
- 5.2. Permanence de madame Annie Bonneau au poste de technicienne en documentation à la Division bibliothèque
- 5.3. Permanence de monsieur Jessy Beck au poste de préposé au traitement des appels d'urgence au Service de police
- 5.4. Permanence de madame Marie-Lou Gervais au poste de responsable du module administration au Service de police
- 5.5. Permanence de monsieur Matthew Julien au poste d'agent au Service de police
- 5.6. Permanence de madame Ol'ga Maslennikova au poste de commis comptable à la Division revenus et évaluation
- 5.7. Permanence de monsieur Omer Brice Fekela Tchiengang au poste d'inspecteur-dessinateur à la Direction du génie et du bureau de projets

- 5.8. Permanence de monsieur Yves Vincent au poste de contremaître aux bâtiments et utilités publiques de la Direction des travaux publics
- 5.9. Nomination de monsieur Mathieu Thibeault au poste permanent de chef de la Division approvisionnements
- 5.10. Abolition d'un poste col bleu permanent de technicien à l'hygiène du milieu, création d'un poste col bleu permanent d'opérateur d'usine de traitement des eaux
- 5.11. Réévaluation du descriptif de tâches de la fonction de chargé d'administration général et celle de chargé d'administration à la Direction des finances
- 5.12. Dépôt de l'encadrement administratif concernant la politique sur la gestion de la présence au travail
- 5.13. Dépôt de l'encadrement administratif concernant la politique sur la gestion des mesures disciplinaires et administratives en matière de relations de travail
- 5.14. Dépôt de l'encadrement administratif concernant la politique de gestion des objectifs annuels
- 5.15. Dépôt de l'encadrement administratif concernant la politique sur la formation et le perfectionnement
- 5.16. Dépôt de l'encadrement administratif concernant la politique sur l'embauche et la promotion du personnel
- 5.17. Dépôt de l'encadrement administratif concernant la politique sur la gestion de l'utilisation des véhicules
- 5.18. Approbation de la liste des contributions financières
- 5.19. Entente entre la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Roussillon et la Ville, au montant de 2 874,38 \$, taxes incluses, par année, pour une durée de 24 mois
- 5.20. Offre de règlement d'un montant de 61 113,97 \$ pour des services rendus lors des inondations de 2019
- 5.21. Modification du lieu de tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023 dans la résolution 2022-11-742
- 5.22. Lancement du plan stratégique 2023-2027 et utilisation de l'excédent non affecté pour un montant de 24 000 \$, taxes incluses
- 5.23. Dépôt du plan stratégique 2023-2027
- 5.24. Acquisition par la Ville du lot 5 672 384 de la succession de Thi Nguyen Pham et Mme Bich Ngoc Trinh au montant de 2 000 \$ et réception d'un don à titre écologique par la succession de Thi Nguyen Pham et Mme Bich Ngoc Trinh

- 5.25. Permanence de madame Émilie Jean au poste d'agent au Service de police
- 5.26. Autorisation à conclure une entente entre la Ville, la ministre responsable de l'Habitation et la Société d'habitation du Québec pour une contribution additionnelle au projet d'habitation Habitations Josette Lachance
- 5.27. Autorisation à conclure une entente entre la Ville et la Société d'habitation du Québec pour une contribution additionnelle au projet d'habitation pour la conversion d'un hôtel en logements communautaires
- 5.28. Offre de règlement d'un montant de 20 000,00 \$ pour des services rendus lors des inondations de 2019
- 5.29. Octroi d'une aide financière pour un montant de 3 000 \$ à la Fabrique St-Joachim-de-Châteauguay

6. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 6.1. Attribution du contrat SP-22-036A relatif à la fourniture et livraison de vestes pare-balles incluant les housses à l'entreprise M.D. CHARLTON CO. LTD. pour trois années fermes (2023-2024-2025) d'une valeur de 241 747,58 \$, incluant deux années d'option (2026-2027) d'une valeur de 41 857,80 \$, pour une valeur totale du contrat de 283 605,38 \$, taxes incluses
- 6.2. Attribution du contrat SP-22-041 relatif à un service d'entretien et de réparation électrique du réseau d'éclairage, à l'entreprise J.C. BARRETTE INC., au montant de 244 034,44 \$, taxes incluses, pour une année ferme, soit 2023 avec option de prolonger pour quatre périodes d'un an au montant de 1 008 330,75 \$, taxes incluses, pour les années 2024, 2025, 2026 et 2027, pour un contrat d'un montant total de 1 252 365,19 \$, taxes incluses
- 6.3. Attribution du contrat SP-22-042 relatif à un service de valorisation ou d'enfouissement des boues déshydratées et de résidus de balayage de rues à l'entreprise RÉCUPÉRATION MARIO HART INC. pour trois années fermes (2023-2024-2025) d'une valeur de 1 030 285,55 \$, incluant deux années d'option (2026-2027) d'une valeur de 728 760,82 \$, pour une valeur totale du contrat de 1 759 046,37 \$, taxes incluses pour les lots numéro 1 et numéro 2
- 6.4. Attribution du contrat SP-23-002 relatif à des services professionnels pour le réaménagement du boulevard Industriel - Phase II (entre la rue Pascal et le boulevard Saint-Jean-Baptiste) à l'entreprise STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE au montant de 1 186 139,59 \$, taxes incluses (DTP19-045, 2023-2024) et financement par l'excédent non affecté
- 6.5. Attribution du contrat SP-23-003 relatif à des services professionnels de laboratoire et contrôle de qualité pour des travaux d'infrastructures municipales à l'entreprise LABORATOIRE GS INC. pour une année ferme (2023) d'une valeur de 180 550,99 \$, incluant deux années d'option (2024-2025) d'une valeur de 390 676,31 \$, pour une valeur totale du contrat de 571 227,30 \$, taxes incluses

- 6.6. Attribution du contrat SP-23-007 relatif à la fourniture de deux pompes à eau diesel à amorçage automatique à sec, à l'entreprise INDUSTRIES TOROMONT LTÉE (LOCATION BATTLEFIELD), au montant de 192 822,27 \$, taxes incluses
- 6.7. Autorisation de modifier le contrat gré à gré GG-22-020 relatif à l'écriture d'un guide de formation en ligne et de procédures de travail pour le système MonDossier (CRM) à l'entreprise Net 2 Évolution inc. au montant de 25 000,00 \$ taxes incluses, pour une nouvelle valeur de contrat de 81 625,19 \$ taxes incluses.
- 6.8. Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour un service clés en main pour l'achat regroupé visant la conversion de luminaires décoratifs de rue et/ou d'éclairage pour les terrains sportifs, en luminaires à technologie DEL pour une durée de cinq ans / ECLA-DSP-2023
- 6.9. Mandat pour quatre ans (hivers 2023-2024 à 2026-2027) à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium)
- 6.10. Approbation de la grille spécifique de pondération et d'évaluation pour les services professionnels d'un cabinet d'experts-comptables
- 6.11. Paiement des travaux d'entretien du cours d'eau Barrette-Dorais facturés par la MRC de Roussillon au montant de 24 599,71 \$, taxes nettes, à partir de l'excédent non affecté
- 6.12. Dépôt de la liste des déboursés en février 2023

7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 7.1. Demande de dérogation mineure au 36, rue Marc-Laplante Est – Profondeur du lot - Favorable
- 7.2. Demande de dérogation mineure au 46, boulevard Salaberry Nord - Marges - Favorable
- 7.3. Demande de dérogation mineure au 140, rue Bélanger - Divers - Favorable
- 7.4. Demande de dérogation mineure au 40, rue Paré - Divers - Défavorable
- 7.5. Demande de dérogation mineure au 42, Rue Paré – Divers - Défavorable
- 7.6. Autorisation pour la construction d'un bâtiment multi-industriel au 140, rue Bélanger - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Favorable
- 7.7. Autorisation pour la construction d'un centre de distribution au 213, boulevard Industriel - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Favorable
- 7.8. Modification d'une demande pour l'ajout d'un logement intergénérationnel au 110, rue Laurier - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Favorable avec conditions

- 7.9. Autorisation pour la construction d'un bâtiment multi-industriel au 1001, chemin de Service - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Favorable avec conditions
- 7.10. Autorisation de rénovation au 3100, boulevard Ford - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Favorable avec conditions
- 7.11. Autorisation pour la construction d'un bâtiment résidentiel de type jumelé au 40, rue Paré – Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Défavorable
- 7.12. Autorisation pour la construction d'un bâtiment résidentiel de type jumelé au 42, rue Paré – Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Défavorable
- 7.13. Vente à la compagnie Les gestions Prismes C.M. inc. des lots 5 022 396 et 2 867 813 au montant de 86,11 \$/m², plus les taxes applicables
- 7.14. Vente du lot 5 022 270 et d'une partie du lot 6 502 050 situés dans le parc industriel à la compagnie 9385-2200 Québec inc. connue sous le nom de Groupe Montoni pour la somme de 161,46 \$ le mètre carré
- 7.15. Vente du lot 6 517 427 à la société 9456-3665 Québec inc. (Bioscript) et annulation des résolutions 2022-08-554, 2022-11-775 et 2022-01-87
- 7.16. Modification de la résolution 2022-08-553 concernant les délais pour les analyses et inspections et la signature d'une promesse d'achat par la compagnie 9385-2200 Québec inc. (Groupe Montoni) et annulation de la résolution 2022-11-776
- 7.17. Demande de permis de remblai pour le lot 6 486 946 sur la rue Bélanger
- 7.18. Résolution de contrôle intérimaire visant le noyau villageois du Vieux-Chateauguay
- 7.19. Nettoyage du terrain situé au 7, rue Lepailleur
- 7.20. Collecte de fonds par le restaurant McDonald pour la Fondation des Gouverneurs de l'espoir et les Fondations des manoirs Ronald McDonald à l'intersection des boulevards Maple et D'Anjou le 10 mai 2023 de 9 h à 17 h
- 7.21. Modification du numéro de lot inscrit dans la résolution 2022-07-498 concernant la demande de terrain par le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries pour la construction d'une école primaire
- 7.22. Vente à la compagnie 9385-2200 Québec inc. connue sous le nom de Groupe Montoni d'une partie du lot 5 022 266, autorisation pour un éventuel changement de nom de la compagnie qui achète le terrain et annulation des résolutions antérieures

8. VIE CITOYENNE, LOISIRS ET CULTURE

- 8.1. Entente entre la Ville Montréal, arrondissement de Lachine et la Ville concernant la fourniture et l'opération d'un service de navette fluviale, au montant de 364 700,70 \$ pour une durée de deux ans

- 8.2. Entente entre les Jardins Communautaires de Châteauguay et la ville pour une période de 5 ans débutant le 1^{er} janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2027
- 8.3. Entente tarifaire pour l'utilisation du complexe aquatique de Saint-Constant et affectation de l'excédent non affecté
- 8.4. Bonification de la programmation du 350^e pour la diversité et l'inclusion pour un montant de 50 000 \$ financé à même l'excédent non affecté
- 8.5. Utilisation d'un montant de 80 000 \$ du fonds des parcs pour la conception et l'aménagement de terrains de volleyball de plage au parc Marcel-Seers
- 8.6. Radiation du dossier de créances de l'Association de Baseball de Châteauguay au 20 mars 2023, pour un montant total de 262,08 \$
- 8.7. Nominations à titre de représentant désigné et responsable de la bibliothèque auprès du Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques de la Montérégie (CRSBP)
- 8.8. Adoption du bilan 2021 et du plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour 2022
- 8.9. Dépôt du compte-rendu de la réunion du Comité de la vie citoyenne tenue le 31 janvier 2023
- 8.10. Dépôt du compte-rendu de la réunion du Comité culturel et du 350^e tenue le 15 février 2023
- 8.11. Entente entre CMP et la Ville pour le projet du Parc du 350^e CMP

9. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- 9.1. Autorisation à la Direction des travaux publics et de l'hygiène du milieu d'aller de l'avant avec un projet de vérification de l'état du bâtiment visant l'inspection du Centre multisport situé au 255, boulevard Brisebois, pour un montant de 30 000 \$ taxes incluses, à partir de l'excédent affecté projet TPB23-001

10. GÉNIE ET BUREAU DE PROJETS

- 10.1. Autorisation de signature de la convention d'aide financière du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour la reconstruction du chemin de la Haute-Rivière (Phase II)
- 10.2. Affectation de l'excédent non affecté pour la réalisation de travaux de resurfaçage sur différentes rues à travers la Ville en 2023.

11. SERVICE DE POLICE ET SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

- 11.1. Entente intermunicipale relative à l'établissement des modalités d'entraide pour le service spécialisé de sauvetage en espaces clos entre la Ville de Châteauguay et la municipalité de Saint-Étienne de Beauharnois
- 11.2. Entente intermunicipale relative à l'établissement des modalités d'entraide pour le service spécialisé de sauvetage en espaces clos entre la Ville de Châteauguay et la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague
- 11.3. Dépôt du rapport des activités 2022 en regard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 11.4. Nomination des policiers de Châteauguay pour l'application de la loi concernant la lutte au tabagisme
- 11.5. Installation de panneaux « Arrêt obligatoire » aux quatre coins des rues Nelligan et Saint-Hubert

12. POINTS NOUVEAUX

S. O.

PÉRIODE DE QUESTIONS

PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

- 13.1. Levée de la séance